



Débat d'orientations 2021

Rapport d'orientation budgétaire du budget général

Réunion du conseil communautaire du 5 mars 2021

Rapport d'orientation budgétaire – séance du 5 mars 2021

Rappels règlementaires

Depuis la **loi du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions**, les départements ont obligation d'organiser un débat d'orientation budgétaire.

La **loi du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République** a étendu cette obligation aux communes de plus de 3 500 habitants et leurs groupements et dispose que ce débat doit avoir lieu dans les deux mois qui précèdent le vote du budget.

La **loi du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République** a voulu accentuer l'information des conseillers communautaires et prévoit un rapport d'orientation budgétaire (ROB).

Aussi, dorénavant, le DOB s'effectue sur la base d'un rapport, le ROB, élaboré par le Président et ses collaborateurs sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette. L'information est renforcée puisque le ROB doit, en outre, comporter une présentation de la structure et de l'évolution des dépenses et des effectifs. Le rapport doit également préciser l'évolution prévisionnelle des effectifs et des dépenses de personnel pour le projet de budget.

Enfin, la **loi du 22 janvier 2018 de programmation des finances publiques pour les années 2018 à 2022** prévoit une présentation des objectifs concernant :

- l'évolution des dépenses réelles de fonctionnement ;
- l'évolution du besoin de financement annuel.

Le ROB n'est pas qu'un document interne : il doit être transmis au représentant de l'État et faire l'objet d'une publication, conformément au **décret du 24 juin 2016 relatif au contenu ainsi qu'aux modalités de publication et de transmission du ROB**.

Le DOB doit permettre au conseil communautaire de discuter des orientations budgétaires qui préfigurent les priorités qui seront affectées dans le budget primitif. Mais ce doit être aussi l'occasion d'informer les conseillers communautaires sur l'évolution financière de la communauté de communes en tenant compte des projets retenus.

Contexte

Bilan

Épargne et dette

Perspectives 2021



national

c'est nous !



local

Contexte

Bilan

Épargne et dette

Perspectives 2021



national

c'est nous !



local

Contexte

Bilan

Épargne et dette

Perspectives 2021



national



local

Contexte

Bilan

Épargne et dette

Perspectives 2021

National

Local

A/ Le contexte national des finances publiques est dégradé et incertain

La crise sanitaire a un impact important sur les finances publiques

Sous le double effet de la baisse de l'activité et d'interventions publiques massives en raison de la crise sanitaire, le déficit public atteint -11,3 % du PIB en 2020 tandis que la dette publique s'élève à 119,8 % du PIB, selon la quatrième loi de finances rectificative pour 2020.

Pour 2021, le gouvernement prévoit un déficit public à -8,5 % du PIB et une dette publique à 122,3 % du PIB, selon la loi de finances pour 2021.

Pour autant, la forte augmentation attendue de la dette publique française ne devrait pas affecter la viabilité de la dette de la France en raison des coûts d'emprunt extrêmement bas liés à la politique très accommodante de la BCE. En effet, compte tenu du niveau très faible de l'inflation, les taux d'intérêt devraient rester extrêmement bas pendant encore un certain temps. Les taux sont restés en territoire négatif jusqu'à l'échéance de 10 ans.

Les lois de finances pour 2021 sont source d'incertitude

Une loi de finances reflète son temps. La pandémie qui a bouleversé 2020 imprime fortement sa trace dans la loi de finances pour 2021 comme elle a amené une série de quatre lois de finances rectificatives tout au long de 2020. Elle l'imprime aussi dans la loi de financement de la sécurité sociale pour 2021, qui porte un triste record : 49 Md€ de déficit pour le régime général de la sécurité sociale, loin devant le second « pire » déficit de son histoire établi à 28 Md€ en 2010. Ainsi, l'extinction de la caisse d'amortissement de la dette sociale voit son horizon repoussé de 2024 à 2033, selon la direction de la sécurité sociale.

Les entités publiques locales sont fortement touchées dans leurs finances par une crise qui perdure début 2021. L'impact brut devrait être de l'ordre de 20 Md€ sur trois ans, à comparer à des dépenses de fonctionnement proches de 700 Md€ dans le même temps.

Au-delà du délicat exercice de limiter l'impact financier de la crise pour les collectivités, la loi de finances pour 2021 met en exergue le rôle spécifique du secteur public territorial qui est le grand acteur de l'investissement public : il en représente 55 %. L'enjeu est de favoriser la reprise économique par l'investissement et surtout de construire le monde de demain autour de grands thèmes : transition énergétique et écologique, nouvelles mobilités, santé, sport, et plus généralement de l'investissement au service des acteurs économiques locaux, de l'équilibre et de l'attractivité des territoires.

Contexte

Bilan

Épargne et dette

Perspectives 2021

National

Local

Principaux points pour les collectivités locales dans la loi de finances

- des transferts financiers de l'état aux collectivités en baisse et fin des dégrèvements de taxe d'habitation (TH) ;
- deux nouveaux prélèvements liés directement à la crise sanitaire voient le jour :
 - 510 M€ à destination du bloc communal pour compenser les pertes de recettes fiscales et domaniales subies en 2020 ;
 - 10 M€ pour compenser les collectivités territoriales et les groupements des abandons de loyers consentis à des entreprises. Le montant attribué à chaque collectivité ou groupement est égal à 50 % de la somme totale de ses abandons ou renoncations de loyers.

B/ Les marchés financiers sont favorables, l'endettement intercommunal est maîtrisé

Les taux d'intérêts sont restés très bas durant l'année 2020, mais la collectivité n'a pas souscrit d'emprunt.

La charge des intérêts diminue donc du fait du désendettement de la collectivité sur l'ensemble des budgets. Au 1^{er} janvier 2021, l'endettement total de la collectivité sur son budget général s'élève à 5,8 M€.

Contexte

Bilan

Épargne et dette

Perspectives 2021

National

Local

Conséquences sur les finances de la communauté :

- la dotation d'intercommunalité que nous ne percevions plus nous est réattribuée depuis 2019 (écrêtement de la DGF du bloc communal)
- le prélèvement sur fiscalité sera reconduit à l'identique
- fin du dégrèvement de la TH sur 3 ans (30 % en 2018, 65 % en 2019 et 100 % en 2020).

L'enjeu pour la communauté va être de maintenir son offre de service public aux usagers sur l'ensemble de son territoire, tout en continuant à œuvrer pour le développement du pays vignais dans les domaines économique, touristique ou social.

Contexte

Bilan

Épargne et dette

Perspectives 2021

dépenses

recettes

fonctionnement



investissement



Contexte

Bilan

Épargne et dette

Perspectives 2021

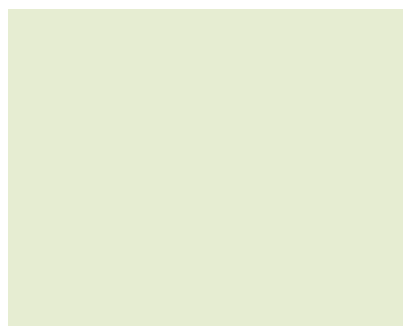
Fonctionnement

Investissement

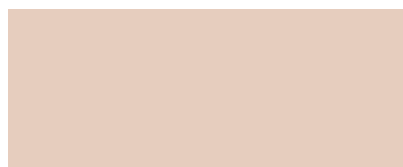
dépenses

recettes

fonctionnement



investissement



Rapport d'orientation budgétaire – séance du 5 mars 2021

Contexte

Bilan

Épargne et dette

Perspectives 2021

Fonctionnement

Investissement

Dépenses

Recettes

	CA 2018	CA 2019	CA 2020	OBSERVATIONS
011 CHARGES GENERALES	1 187 032,95 €	1 168 576,23 €	1 082 914,22 €	Année particulière à cause de la crise sanitaire, donc beaucoup de dépenses réduites
012 CHARGES EN PERSONNEL	3 844 709,95 €	3 887 646,18 €	3 813 146,83 €	Prise en charge GVT Moins de saisonniers en lien avec la crise sanitaire
014 ATTENUATION DE PRODUITS	999 850,58 €	983 917,04 €	971 414,77 €	Attribution de compensation = 802 105 € FNGIR = 158 092 € Participation fiscale = 11 207 €
65 CHARGES COURANTES	1 383 480,42 €	1 377 103,22 €	1 512 743,45 €	Subvention (CIAS - OTC - Associations - Mas Cavailiac) Contribution (Symtoma - PETR - Gard Tourisme - Indemnités des élus) + 122 000 €
66 CHARGES FINANCIERES	205 306,29 €	190 944,20 €	184 432,26 €	Pas de nouvel emprunt
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	13 267,72 €	101 257,17 €	1 262,69 €	Annulation titres de recettes année antérieure
042 OPERATIONS ORDRES	2 080 447,47 €	276 201,88 €	744 456,02 €	Amortissement des biens = 269 499 € Régularisation écritures vente à terme hôtel de Bez
022 DEPENSES IMPREVUES	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
023 VIREMENT A LA SI	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
TOTAL	8 058 950,14 €	7 985 645,92 €	8 310 370,24 €	

11

Rapport d'orientation budgétaire – séance du 5 mars 2021

Contexte

Bilan

Épargne et dette

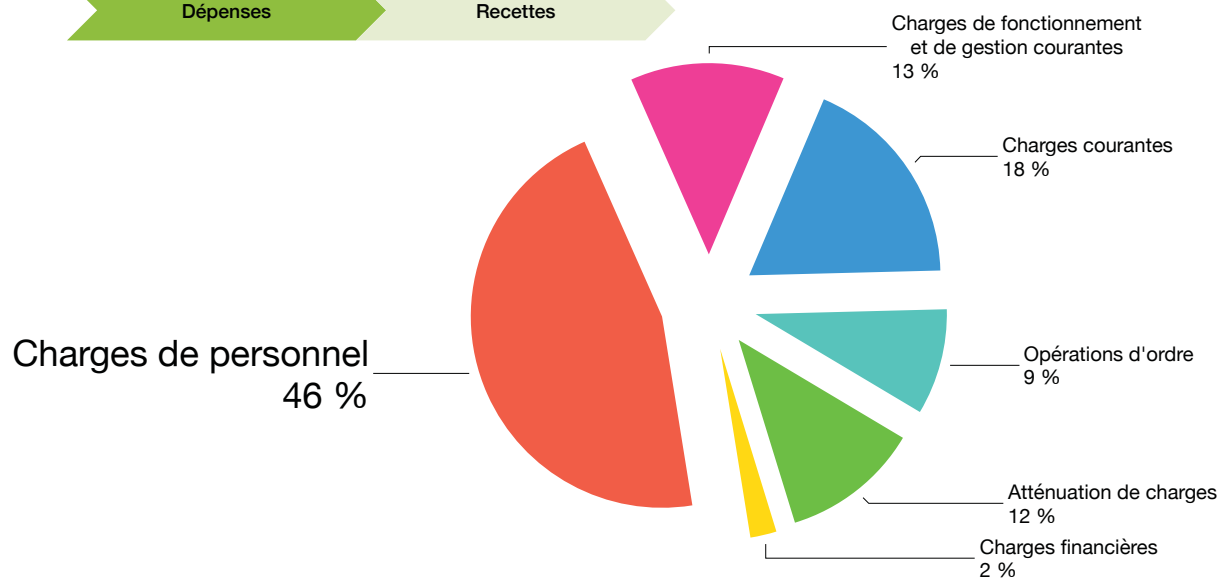
Perspectives 2021

Fonctionnement

Investissement

Dépenses

Recettes



12

Rapport d'orientation budgétaire – séance du 5 mars 2021

Contexte

Bilan

Épargne et dette

Perspectives 2021

Fonctionnement

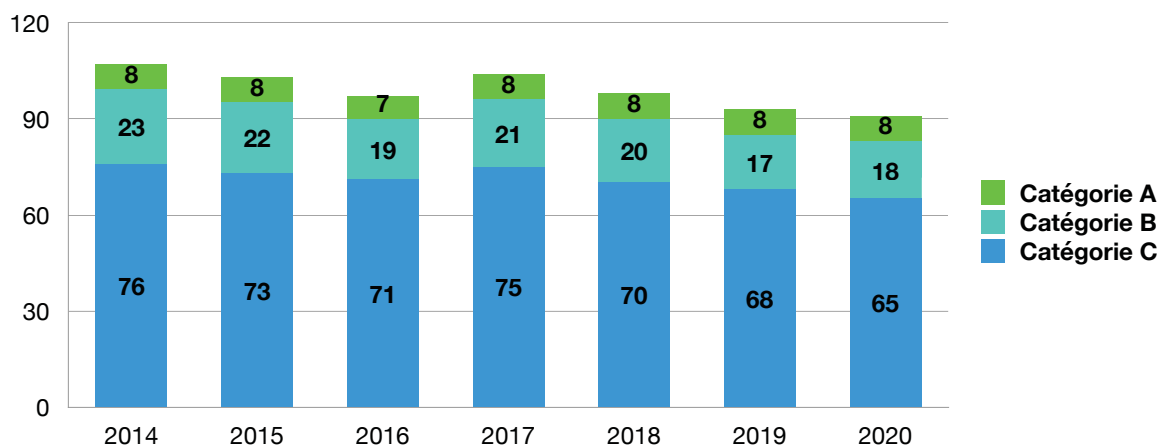
Investissement

Dépenses

Recettes



Personnel



13

Rapport d'orientation budgétaire – séance du 5 mars 2021

Contexte

Bilan

Épargne et dette

Perspectives 2021

Fonctionnement

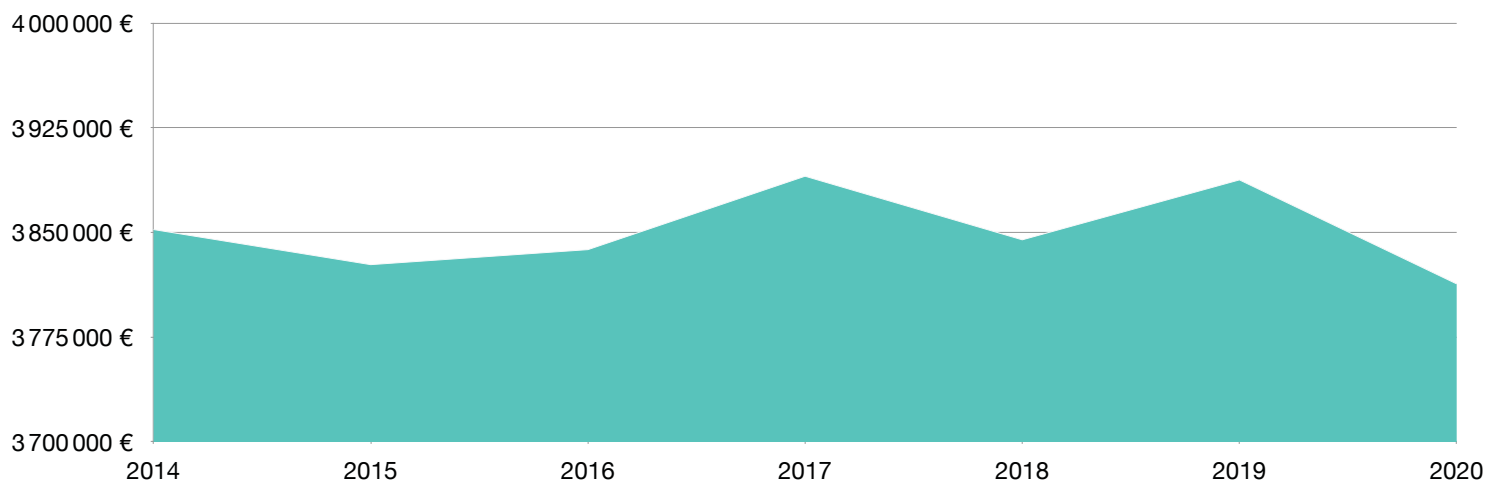
Investissement

Dépenses

Recettes



Masse salariale



14

Rapport d'orientation budgétaire – séance du 5 mars 2021

Contexte

Bilan

Épargne et dette

Perspectives 2021

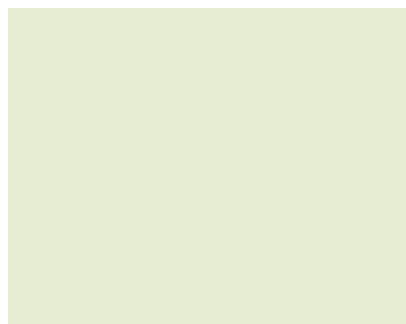
Fonctionnement

Investissement

dépenses

recettes

fonctionnement



investissement



15

Rapport d'orientation budgétaire – séance du 5 mars 2021

Contexte

Bilan

Épargne et dette

Perspectives 2021

Fonctionnement

Investissement

Dépenses

Recettes

		CA 2018	CA 2019	CA 2020	OBSERVATIONS
013	ATTENUATION DE CHARGES	394 552,60 €	332 118,01 €	295 882,18 €	Remboursement personnel OTC et CIAS Remboursement maladie
70	VENTE DE PRODUITS	598 204,59 €	577 380,44 €	540 430,69 €	Diminution des régies diverses Convention mutualisation
73	IMPOTS ET TAXES	4 713 194,11 €	4 815 823,32 €	4 892 728,82 €	Attributions de compensation et fiscalité
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	1 891 498,21 €	1 900 006,96 €	2 117 969,44 €	Aides exceptionnelles de la CAF en lien avec la crise sanitaire et nouveau mode de versement annuel Maintien des participations aux manifestations
75	AUTRES PRODUITS	184 726,65 €	166 316,48 €	173 156,85 €	Encaissement des loyers
76	PRODUITS FINANCIERS	6 667,16 €	6 667,16 €	4 733,34 €	Intérêts emprunts crédits-baux
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	801 127,61 €	148 041,41 €	435 311,41 €	Pénalités et frais mise en périls = 2 820 € Remboursement assurance Régularisation écritures vente à terme hôtel de Bez = 425 991 €
042	OPERATIONS ORDRES	1 115 632,42 €	94 556,57 €	119 248,65 €	Amortissement subventions = 38 196 € Travaux en régie = 31 927 € Régularisation écritures vente à terme hôtel de Bez
	TOTAL	9 705 603,35 €	8 040 910,35 €	8 579 461,38 €	

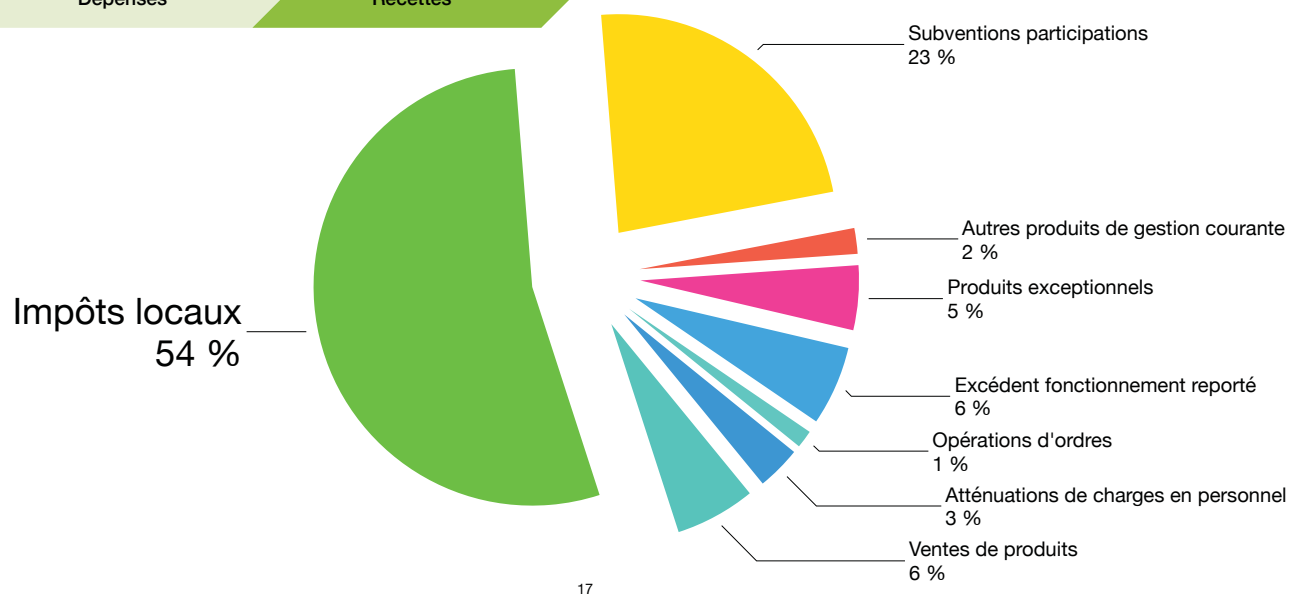
16

Rapport d'orientation budgétaire – séance du 5 mars 2021

Contexte → Bilan → Épargne et dette → Perspectives 2021

Fonctionnement → Investissement

Dépenses → Recettes



17

Rapport d'orientation budgétaire – séance du 5 mars 2021

Contexte → Bilan → Épargne et dette → Perspectives 2021

Fonctionnement → Investissement

Dépenses → Recettes

		CA 2019	CA 2020	Évolution
7331	TEOM	1 460 538,00 €	1 483 367,00 €	22 829,00 €
73111	IMPOTS LOCAUX	1 807 695,00 €	1 829 054,00 €	21 359,00 €
	<i>dont TH</i>	1 463 081,00 €	1 478 679,00 €	15 181,00 €
	<i>dont TFB</i>	318 194,00 €	324 023,00 €	5 829,00 €
	<i>dont TFNB</i>	13 665,00 €	13 812,00 €	147,00 €
	<i>dont TAFNB</i>	12 755,00 €	12 957,00 €	202,00 €
73111	CFE	569 983,00 €	573 885,00 €	3 902,00 €
73113	TASCOM	132 449,00 €	119 954,00 €	-12 495,00 €
73112	CVAE	263 642,00 €	263 613,00 €	-29,00 €
73114	IFER	59 739,00 €	63 995,00 €	4 256,00 €
7318	ROLES SUPPLEMENTAIRES	15 023,00 €	3 095,00 €	-11 707,00 €
73223	FPIC	215 579,00 €	234 038,00 €	18 459,00 €
7346	GEMAPI	0,00 €	40 000,00 €	40 000,00 €
	TOTAL	4 530 749,00 €	4 611 001,00 €	107 933,00 €

18

Rapport d'orientation budgétaire – séance du 5 mars 2021

Contexte

Bilan

Épargne et dette

Perspectives 2021

Fonctionnement

Investissement

Dépenses

Recettes



Dotations d'État

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Dotation de compensation	903 934 €	894 116 €	874 602 €	857 678 €	833 845 €	816 433 €	797 687 €	783 103 €
Dotation d'intercommunalité	535 932 €	449 945 €	265 131 €	95 397 €	16 147 €	0,00 €	69 647 €	76 587 €
Fonds Départemental de la TP	52 908 €	58 494 €	52 718 €	52753 €	70 035 €	54 790 €	44 634 €	44 597 €
Compensation pertes de TP	62 315 €	46 736 €	31 158 €					
Compensations TH	98 329 €	102 080 €	120 891 €	102 345 €	136 598 €	142 481 €	149 496 €	149 496 €
Compensations TF	741 €	757 €	692 €	635 €	577 €	473 €	389 €	389 €
Compensation CET	4 952 €	4 163 €	2 537 €	2 311 €	1 002 €	1 523 €	23 162 €	23 162 €
Compensation DUSTP	18 346 €	14 440 €	9 540 €	8 091 €	2 518 €			
Contribution au redressement des finances publiques (CRFP)		- 73 602 €	- 171 654 €	- 165 694 €	- 83 198 €			
Prélèvement sur fiscalité (fixe à partir de 2019)						- 11 207 €	- 11 207 €	- 11 207 €
FPIC	64 994 €	142 926 €	186 038 €	231 318 €	231 318 €	211 526 €	215 579 €	234 038 €
Total perçu	1 742 451 €	1 713 657 €	1 371 653 €	1 184 834 €	1 208 842 €	1 204 812 €	1 289 387 €	1 300 165 €
Evolution / Année 2014		-28 794 €	-342 004 €	-186 819 €	24 008 €	-4 030 €	84 575 €	10 778 €

19

- 442 286 €

Rapport d'orientation budgétaire – séance du 5 mars 2021

Contexte

Bilan

Épargne et dette

Perspectives 2021

Fonctionnement

Investissement

Dépenses

Recettes



COVID-19

La Communauté de Communes du Pays Viganais a mis en place un groupement d'achat dès le 15 avril 2020 pour toutes les communes du territoire afin de centraliser les commandes de masques et autres équipements de protection individuels.

Dépenses CA 2020

011	Charges à caractère général	67 811,48 €
60631	Fournitures d'entretien	16 772,89 €
60632	Fournitures de petits équipements	46 558,30 €
61102	Prestations de services	1 240,29 €
6232	Fêtes et cérémonies	2 538,00 €
6236	Catalogues et imprimés	702,00 €
012	Charges de personnel : primes	20 000 €
6574	Bons d'achats	0,00 €
Total dépenses		87 811,48 €

Recettes CA 2020

70	Produits de services	2 180,00 €
7088	Régie bons d'achat	2 180,00 €
74	Dotations et participations	48 315,24 €
74718	Subvention état	15 899,00 €
74741	Communes membres du GFP	31 070,35 €
74748	Autres communes	433,00 €
74758	Autres groupements	802,89 €
747804	Participations Biocoop / Super U	110,00 €
Total recettes		50 495,24 €

Rapport d'orientation budgétaire – séance du 5 mars 2021

Contexte

Bilan

Épargne et dette

Perspectives 2021

Fonctionnement

Investissement

Dépenses

Recettes

	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	7 872 863,76 €	7 983 380,25 €	8 070 141,33 €	8 058 950,14 €	9 714 095,38 €	7 985 645,92 €	8 310 360,84 €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	8 017 023,41 €	8 204 536,22 €	7 913 671,28 €	8 140 012,13 €	9 705 603,35 €	8 040 910,35 €	8 579 461,38 €
SOLDE DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	144 159,65 €	221 155,97 €	- 156 470,05 €	81 061,99 €	- 8 492,03 €	55 264,43 €	269 091,14 €
REPORT N-1 AU 002	439 389,62 €	583 549,27 €	804 705,24 €	446 043,68 €	487 474,41 €	478 982,38 €	534 246,81 €

21

Rapport d'orientation budgétaire – séance du 5 mars 2021

Contexte

Bilan

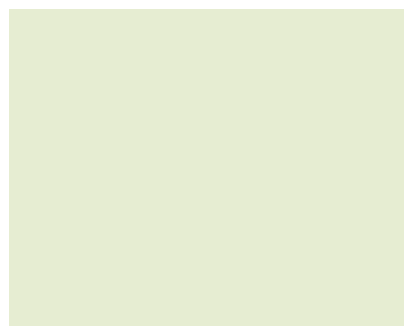
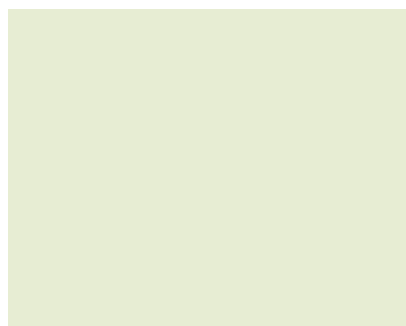
Épargne et dette

Perspectives 2021

dépenses

recettes

fonctionnement



investissement



22

Rapport d'orientation budgétaire – séance du 5 mars 2021

Contexte

Bilan

Épargne et dette

Perspectives 2021

Fonctionnement

Investissement

Dépenses

Recettes

		CA 2018	CA 2019	CA 2020	OBSERVATIONS
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	1 115 632,42 €	94 556,57 €	119 248,65 €	Amortissement des subventions Régularisation écritures vente à terme hôtel de Bez
041	Opérations patrimoniales			69 709,30 €	Régularisation écritures crédit-bail hôtel de Bez
16	Emprunts et dettes assimilées	544 738,93 €	477 160,83 €	448 931,38 €	Capital emprunt
20	Immobilisations incorporelles	52 541,54 €	19 707,82 €	11 248,91 €	Site internet, licence, serveur, transfert ADS
204	Subventions équipement	732,00 €		10 807,00 €	Subvention petit patrimoine : 383 € Fonds L'OCCAL : 10 424 €
21	Immobilisations corporelles	97 866,53 €	217 242,73 €	73 246,62 €	Electroménager crèche Bacs OM Mobilier pour l'espace coworking Matériel informatique pour le télétravail Matériel divers
23	Immobilisations en cours	304 464,98 €	938 159,09 €	93 601,79 €	Toiture hôtel des finances : 32 000 € Fin des travaux RLESI : 16 615 € Toiture et porte maison de l'intercommunalité : 15 400 € Requalification belvédères de Blandas : 13 200 € Maison de la petite enfance : 7 500 € Main-courante aux Orantes : 3 700 € Travaux bâtiments sportifs : 5 200 €
27	Autre immobilisation financière	11 661,25 €		418 255,80 €	Régularisation écritures vente à terme hôtel de Bez
4541	Travaux exécutés d'office pour le compte de tiers	6 800,00 €		0,00 €	Travaux menaces ruines (Périls)
TOTAL		2 134 437,65 €	1 746 827,04 €	1 245 049,45 €	

23

Rapport d'orientation budgétaire – séance du 5 mars 2021

Contexte

Bilan

Épargne et dette

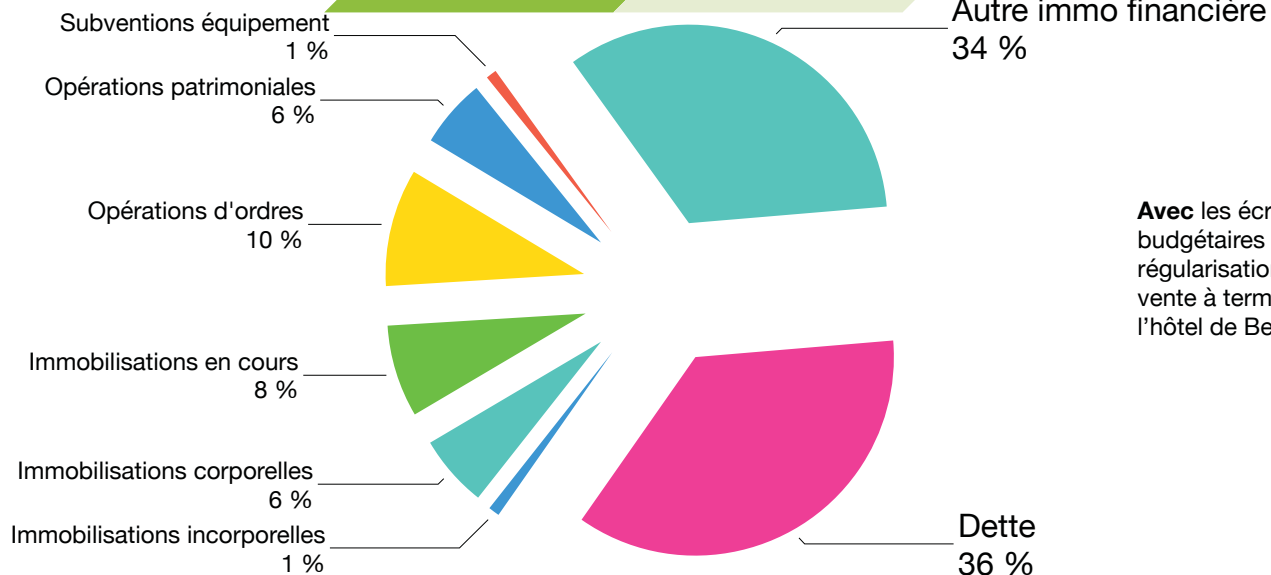
Perspectives 2021

Fonctionnement

Investissement

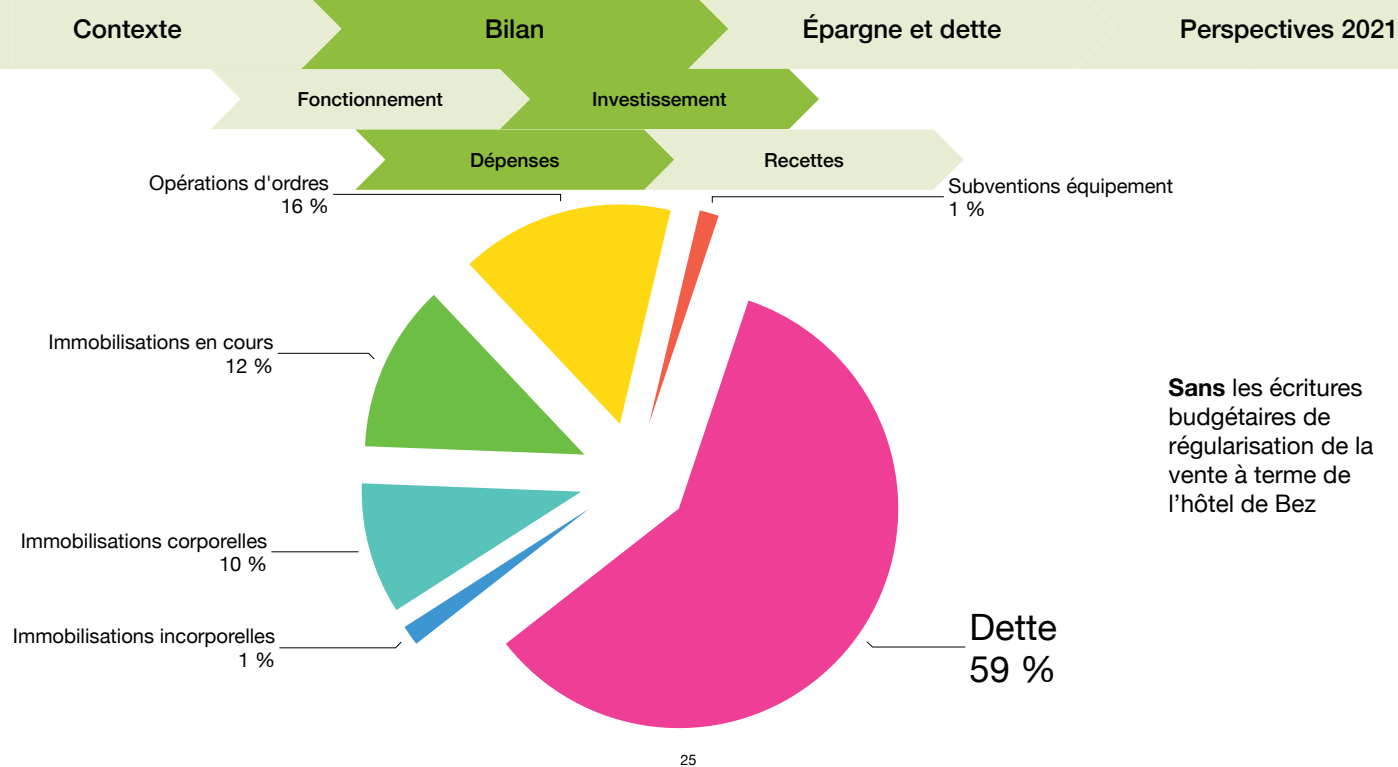
Dépenses

Recettes



24

Rapport d'orientation budgétaire – séance du 5 mars 2021



Rapport d'orientation budgétaire – séance du 5 mars 2021



Un investissement de 2€/hab soit 20 848 € dans le fonds L'OCCAL de la région a été réalisé en 2020 pour soutenir le tourisme, le commerce de proximité et l'artisanat.

Cette mesure devrait être reconduite en 2021.

32 entreprises aidées :

3 pour le volet 1
6 pour le volet 2
23 pour le volet 3

Effet levier :

€ de la CCPV
= €€€ de la région,
du département,
de la banque des territoires



Rapport d'orientation budgétaire – séance du 5 mars 2021

Contexte

Bilan

Épargne et dette

Perspectives 2021

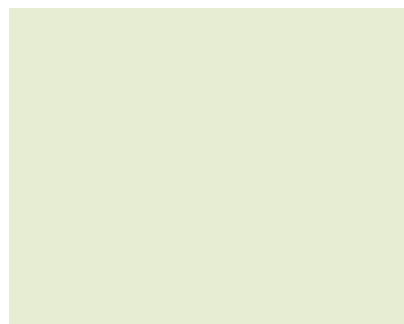
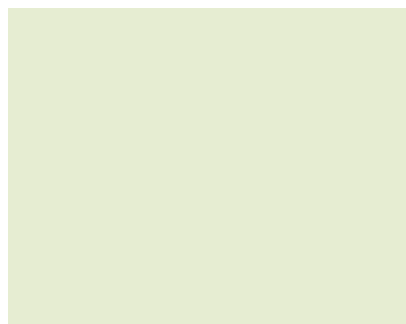
Fonctionnement

Investissement

dépenses

recettes

fonctionnement



investissement



27

Rapport d'orientation budgétaire – séance du 5 mars 2021

Contexte

Bilan

Épargne et dette

Perspectives 2021

Fonctionnement

Investissement

Dépenses

Recettes

		CA 2018	CA 2019	CA 2020	OBSERVATIONS
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
024	Produits de cessions d'immobilisations			0,00 €	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 080 447,47 €	276 201,88 €	744 456,02 €	Amortissement de biens Régularisation écritures vente à terme hôtel de Bez
10	Dotations, fonds divers et réserve	114 106,34 €	151 804,72 €	43 646,82 €	FCTVA
13	Subventions d'investissement	164 264,34 €	356 851,03 €	201 971,55 €	Attribution compensation : 1 675 € CAF crèche : 13 500 € Solde mur escalade : 11 600 € Orchestre à l'école : 42 820 € Solde RLESI : 104 000 € Avance bâtiments sportifs : 25 200 €
16	Emprunts et dettes assimilées	634 608,26 €	434 608,26 €	26 808,26 €	Crédit-baux
21	Immobilisations corporelles		899,52 €	284,76 €	Remboursement achat téléphone portable
27	Autres immobilisations financières	20 992,25 €	20 996,05 €	69 709,30 €	Régularisation écritures crédit-bail hôtel de Bez
4542	Travaux exécutés d'office pour le compte de tiers	6 000,00 €	0,00 €	0,00 €	Remboursement travaux menaces ruines (périls)
	TOTAL	3 020 418,66 €	1 241 361,46 €	1 086 876,71 €	

28

Rapport d'orientation budgétaire – séance du 5 mars 2021

Contexte

Bilan

Épargne et dette

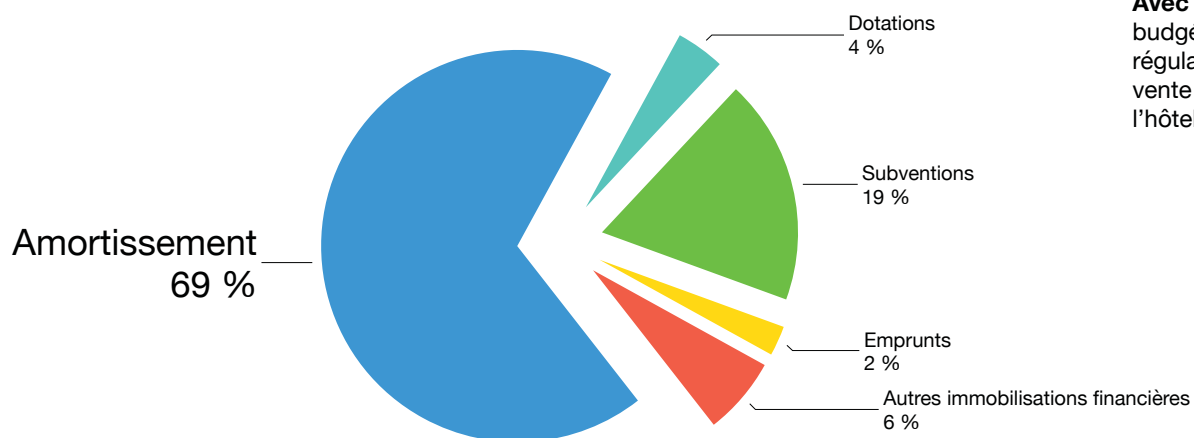
Perspectives 2021

Fonctionnement

Investissement

Dépenses

Recettes



29

Rapport d'orientation budgétaire – séance du 5 mars 2021

Contexte

Bilan

Épargne et dette

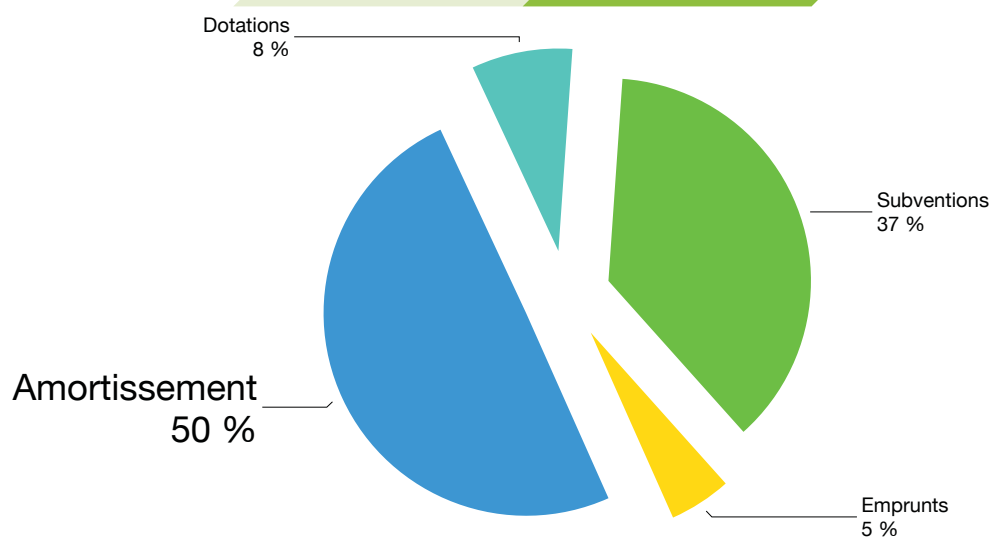
Perspectives 2021

Fonctionnement

Investissement

Dépenses

Recettes



30

Rapport d'orientation budgétaire – séance du 5 mars 2021

Contexte

Bilan

Épargne et dette

Perspectives 2021

Fonctionnement

Investissement

		INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
RECETTES	PREVISIONS TOTALES	1 779 793,00 €	8 750 329,00 €	10 530 122,00 €
	REALISATIONS	1 086 876,71 €	8 579 461,38 €	9 666 338,09 €
DEPENSES	PREVISIONS TOTALES	1 779 793,00 €	8 750 329,00 €	10 530 122,00 €
	REALISATIONS	1 245 049,45 €	8 310 370,24 €	9 555 419,69 €
	RESULTATS DE CLOTURE 2020	- 158 172,74 €	269 091,14 €	110 918,40 €
	RESULTAT REPORTE DE L'EXERCICE 2019	-30 092,97 €	534 246,81 €	504 153,84 €
	RESULTAT CUMULE	-188 265,71 €	803 337,95 €	615 072,24 €
	RESTE A REALISER			
	SECTION INVESTISSEMENT	201 500,00 €	119 943,00 €	-81 557,00 €
		INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
	RESULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2020	-269 822,71 €	803 337,95 €	533 515,24 €

31

Rapport d'orientation budgétaire – séance du 5 mars 2021

Contexte

Bilan

Épargne et dette

Perspectives 2021

Définition du Sénat

La capacité de désendettement mesure l'encours de dette rapporté en nombre d'années théoriques nécessaires à une collectivité pour amortir son stock de dette, à condition qu'elle y consacre l'intégralité de son épargne brute.

Le seuil d'insolvabilité pour une collectivité est fixé à 15 ans, soit la durée de vie moyenne des équipements et des emprunts souscrits pour les financer. Au-delà de 12 ans, la collectivité se situe dans la zone d'alerte.

	CA 2016	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020
Épargne brute	317 490,85 €	380 593,27 €	201 932,13 €	284 682,07 €	460 249,79 €
Amortissement dette	372 964 €	385 498 €	441 448 €	429 833 €	448 931 €
Épargne nette	- 55 473,15 €	- 4 904,73 €	- 239 515,87 €	- 206 239,29 €	11 318,41 €

NB : année électorale ET Covid

32

Rapport d'orientation budgétaire – séance du 5 mars 2021

Contexte

Bilan

Épargne et dette

Perspectives 2021

	Capital restant dû au 31/12	Capital	Intérêts	Total
2008	3 615 220,00 €	179 607,00 €	75 165,00 €	254 772,00 €
2009	3 354 655,00 €	168 170,00 €	119 988,00 €	288 158,00 €
2010	4 548 813,00 €	208 842,00 €	157 571,00 €	468 579,00 €
2011	5 284 799,00 €	264 013,00 €	204 566,00 €	520 126,00 €
2012	5 183 717,00 €	301 082,00 €	219 044,00 €	894 007,00 €
2013	7 178 063,00 €	651 025,00 €	242 982,00 €	782 230,00 €
2014	6 488 111,00 €	591 941,00 €	190 289,00 €	591 892,00 €
2015	6 529 808,00 €	365 937,00 €	225 955,00 €	591 320,00 €
2016	6 156 998,00 €	372 964,00 €	218 356,00 €	591 320,00 €
2017	6 168 437,00 €	995 374,00 €	210 134,00 €	1 205 508,00 €
2018	6 027 153,00 €	441 448,00 €	201 387,00 €	642 835,00 €
2019	6 297 491,00 €	429 833,00 €	194 080,00 €	623 913,00 €
2020	6 297 668,00 €	448 931,00 €	185 048,00 €	633 979,00 €

Évolution prévue de la dette

	Capital restant dû	Capital	Intérêts	Total
2021	5 845 861,00 €	442 324,00 €	171 264,00 €	613 588,00 €
2022	5 403 686,00 €	455 112,00 €	156 726,00 €	611 838,00 €
2023	4 948 730,00 €	447 796,00 €	141 709,00 €	589 504,00 €
2024	4 501 095,00 €	402 586,00 €	127 184,00 €	529 770,00 €
2025	4 098 678,00 €	403 838,00 €	115 448,00 €	519 287,00 €
2026	3 695 014,00 €	413 986,00 €	103 551,00 €	517 537,00 €
2027	3 281 211,00 €	424 460,00 €	91 327,00 €	515 787,00 €
2028	2 856 940,00 €	430 794,00 €	78 763,00 €	509 557,00 €
2029	2 426 343,00 €	428 056,00 €	66 313,00 €	494 370,00 €

33

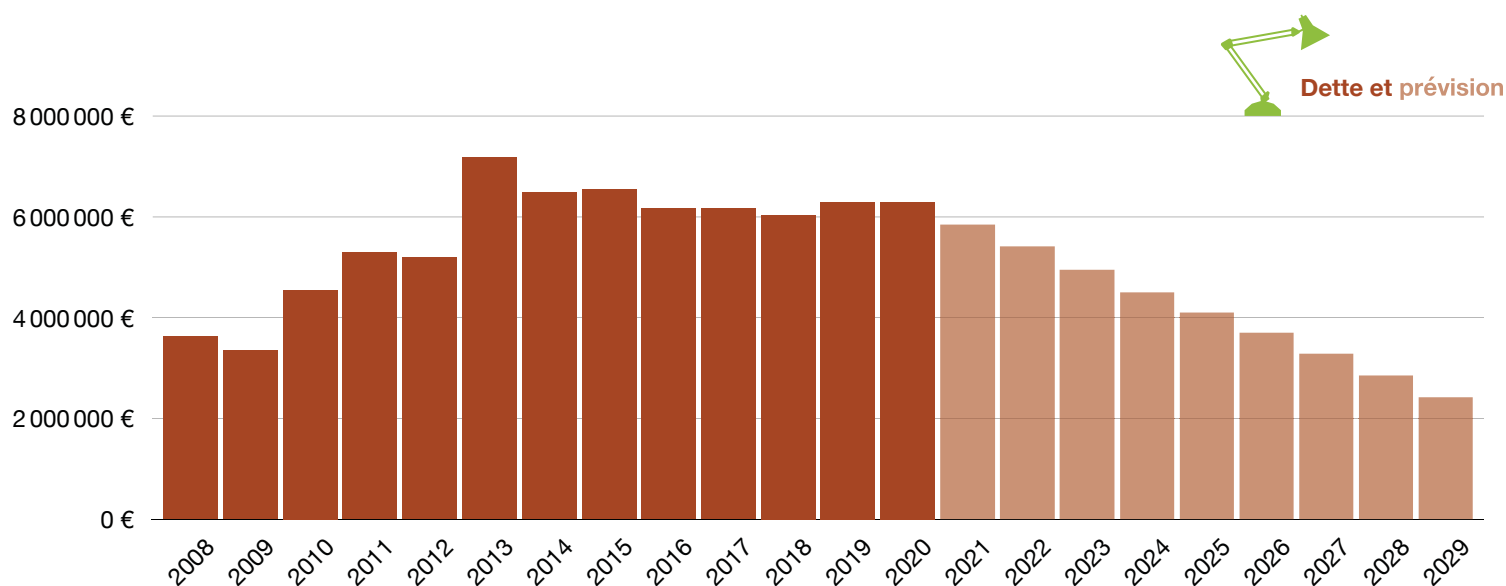
Rapport d'orientation budgétaire – séance du 5 mars 2021

Contexte

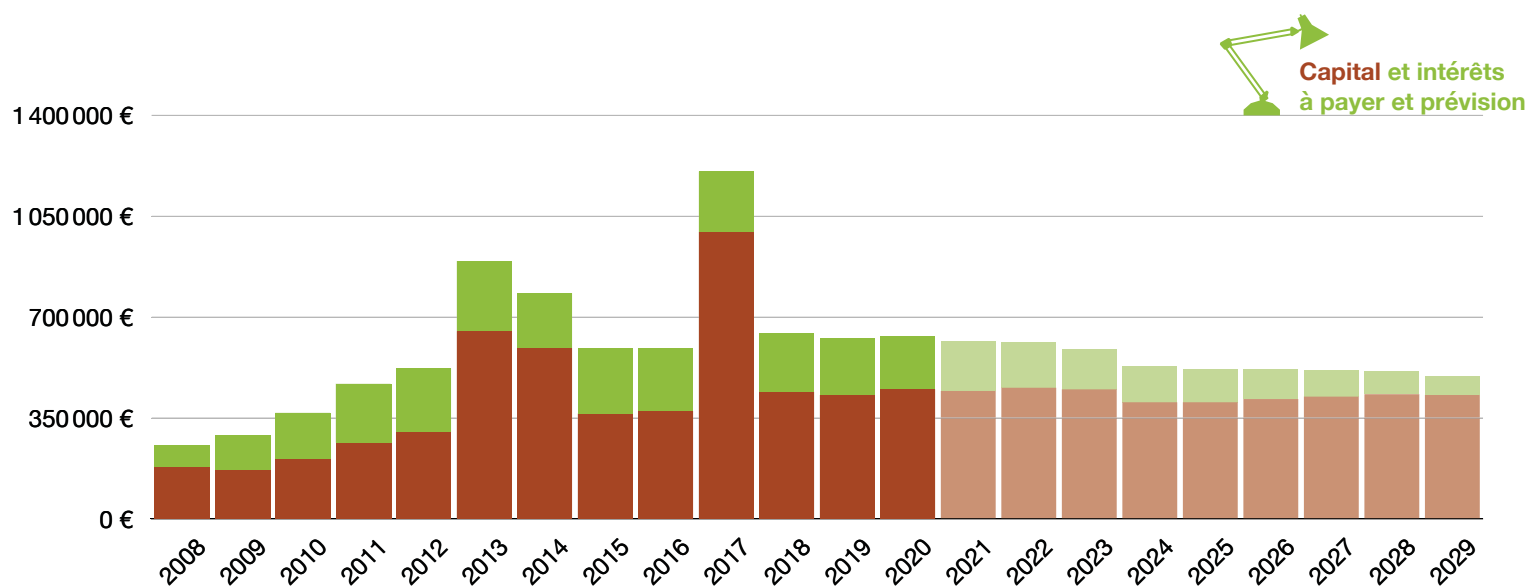
Bilan

Épargne et dette

Perspectives 2021



34



35

Le contexte

- ✓ Au niveau national : demande de maîtrise des dépenses de fonctionnement à +1,2 % et demande de désendettement
- ✓ Maintien des enveloppes des dotations
- ✓ Au niveau des financeurs : baisse annoncée de leurs soutiens
- ✓ Au niveau bancaire : incapacité à recourir à un emprunt supplémentaire, donc budget construit sans emprunt
- ✓ Prise en compte de l'impact dû à la crise sanitaire du COVID-19 : achat complémentaire pour gestes barrières, groupement d'achat, et possibilité d'annulation de manifestation

Contexte

Bilan

Épargne et dette

Perspectives 2021

dépenses

recettes

fonctionnement



investissement



37

Contexte

Bilan

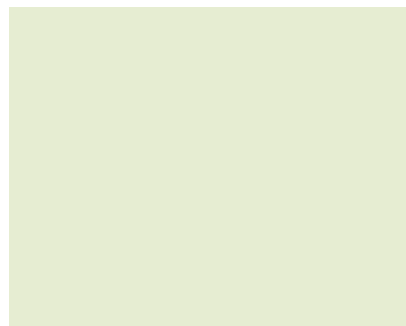
Épargne et dette

Perspectives 2021

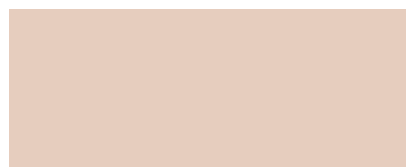
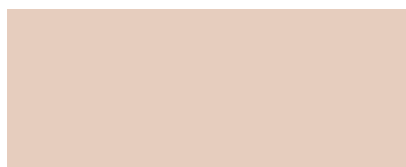
dépenses

recettes

fonctionnement



investissement



Rapport d'orientation budgétaire – séance du 5 mars 2021

Contexte

Bilan

Épargne et dette

Perspectives 2021

Fonctionnement

Investissement

Dépenses

Recettes

OBJET	EVOLUTIONS ATTENDUES
Chapitre 011 : charges courantes	Effort de restriction budgétaire
Chapitre 012 : charges en personnel	Pas de remplacement des départs à la retraite Recrutement envisagé pour le développement économique L'estimation de la masse salariale se situe au réel et tient compte des éléments nécessaires à la rémunération des agents Impact du Covid-19 : selon la situation baisse possible du recrutement des saisonniers
Chapitre 65 : autres charges courantes	Maintien des aides aux associations 135 000 € Augmentation cotisation SYMTOMA + 70 000 €, proposition d'augmentation de la TEOM Maintien cotisation au SMGLV et de la taxe GEMAPI

39

Rapport d'orientation budgétaire – séance du 5 mars 2021

Contexte

Bilan

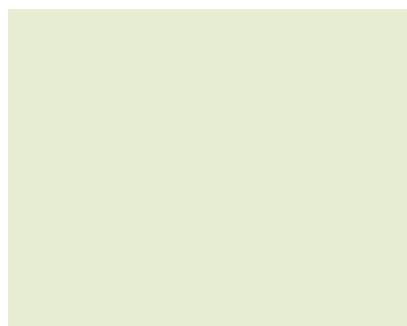
Épargne et dette

Perspectives 2021

dépenses

recettes

fonctionnement



investissement



Rapport d'orientation budgétaire – séance du 5 mars 2021

Contexte

Bilan

Épargne et dette

Perspectives 2021

Fonctionnement

Investissement

Dépenses

Recettes

OBJET	EVOLUTIONS ATTENDUES
Chapitre 73 : impôts locaux	Pas d'augmentation des taux des taxes ménagères Proposition d'augmentation de la TEOM Maintien de la taxe GEMAPI à 40 000 € FPIC et AC reconduction des mécanismes comme en 2020
Chapitre 74 : dotations et participation	Dotation d'intercommunalité et de compensation : baisse prévisionnelle de 8 300 €
Chapitre 002	Reprise d'un résultat positif de 50 000 € (excédent de fonctionnement 2020 et reliquat capitalisé en investissement)
Chapitre 75	Stabilité des loyers

41

Rapport d'orientation budgétaire – séance du 5 mars 2021

Contexte

Bilan

Épargne et dette

Perspectives 2021

Fonctionnement

Investissement

Dépenses

Recettes



TEOM	CA 2020		BP 2021		
	dépenses	recettes	dépenses	recettes (14,5 %)	recettes (16%)
STDCD	611 425,01 €	760 987,46 €	666 398,00 €	751 053,88 €	818 048,00 €
STDDD	103 443,03 €	135 991,00 €	104 988,00 €	135 990,97 €	150 059,00 €
STDCD	58 386,10 €	53 844,00 €	63 757,00 €	53 843,99 €	58 172,00 €
STDTD	757 363,94 €	649 157,00 €	822 986,00 €	649 156,88 €	716 311,00 €
TOTAL fonct.	1 530 618,08 €	1 599 979,46 €	1 658 129,00 €	1 590 045,73 €	1 742 590,00 €
différence	69 361,38 €			-68 083,27 €	84 461,00 €
STDCD	38 017,64 €	947,98 €	234 417,00 €	38 454,00 €	38 454,00 €
STDDD	8 142,71 €	-	-	-	-
STDCD	1 413,79 €	-	-	-	-
STDTD	-	-	-	-	-
TOTAL inv.	47 574,14 €	947,98 €	234 417,00 €	38 454,00 €	38 454,00 €
différence	-46 626,16 €			-195 963,00 €	-195 963,00 €
TOTAL F+I	1 578 192,22 €	1 600 927,44 €	1 892 546,00 €	1 628 499,73 €	1 781 044,00 €
différence	22 735,22 €			-264 046,28 €	-111 502,00 €

42

Rapport d'orientation budgétaire – séance du 5 mars 2021

Contexte

Bilan

Épargne et dette

Perspectives 2021

Fonctionnement

Investissement

Dépenses

Recettes



Schéma de mutualisation

Conformément à l'article L. 5211-39-1 du CGCT, le Président communique lors du DOB ou du vote du budget primitif sur l'avancée du schéma de mutualisation.

Thématiques	Date de mise en œuvre	Modalités	État d'avancement
Mutualisation des Moyens fonctionnels de la Maison de l'Intercommunalité avec le CIAS, SIVOM, OTC, SM Ganges Le Vigan, OGS et PETR	2012	Convention de Mutualisation	Ajout du PETR au 1 ^{er} janvier 2021
Relais Assistante Maternelle et école de musique - CCCACTS	2015		Pérennisation
Applications du Droit des Sols	2017	Evolution	Pérennisation
Mutualisation serveur Ressources Humaines - Mairie Le Vigan	2017	Convention de Mutualisation	Fin en 2020
Mutualisation d'un agent du service finances Mairie de Bréau-Mars et Aulas	2017	Mise à disposition d'un service	Mise a disposition à temps complet sur 2 communes
Mutualisation d'un technicien SIVOM du Pays Viganais	2017	Mise à disposition d'un service	Mutation au SIVOM effectuée en 2019
Formations 1 ^{er} secours	2017	Convention avec la Maison de la formation	A la demande
Orchestre à l'école	2018 / 2019	Convention de mutualisation avec les communes	Abouti
Service prévention	2019	Convention de mutualisation avec les communes	Documents Uniques en cours et contrôle des bornes à incendie
	2020	Extension missions soutien communes « COVID » groupement d'achat	En cours
Direction générale des services – Mairie Le Vigan	17/11/2020	Service commun	Abouti

43

Rapport d'orientation budgétaire – séance du 5 mars 2021

Contexte

Bilan

Épargne et dette

Perspectives 2021

Fonctionnement

Investissement

Objectifs 2021 :

- Pas d'augmentation d'impôts : ni de taxe d'habitation, ni de taxe foncière sur le bâti, ni de taxe foncière sur le non bâti
- Proposition d'augmentation de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères
- Renforcer la mutualisation
- Maîtriser les dépenses en 011 et 012 (charges générales et personnel)
- Maintenir le niveau de soutien au territoire pour les associations et maintien du niveau de soutien aux acteurs du développement économique en cette période de crise sanitaire

44

Rapport d'orientation budgétaire – séance du 5 mars 2021

Contexte

Bilan

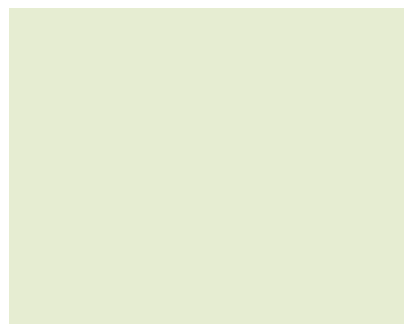
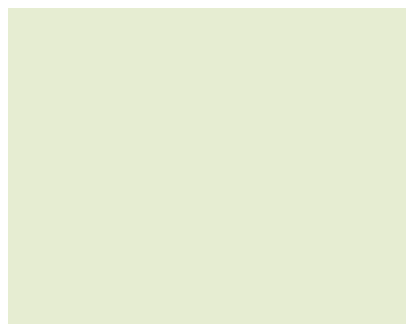
Épargne et dette

Perspectives 2021

dépenses

recettes

fonctionnement



investissement



Rapport d'orientation budgétaire – séance du 5 mars 2021

Contexte

Bilan

Épargne et dette

Perspectives 2021

Fonctionnement

Investissement

Perspectives 2021 :

- Toiture hôtel des finances : 134 964 €, remboursement attendu de l'assurance
- Besoins des services, locaux administratifs, informatique, vie locale, déchets
- Rénovation des bâtiments sportifs : 200 000 €
- Pistes DFCI : 20 000 €

- Urbanisme :

- Cartes communales : 10 700 € avec remboursement des communes attendu
- Logiciel : 26 200 €
- PLUI : 40 000 €

Objectif :

- Financer l'investissement sans recours à l'emprunt pour les projets certains dans leurs réalisations

Autres projets :

- Ils feront l'objet de décisions modificatives au cours de l'exercice budgétaire dès que les subventions seront acquises

Rapport d'orientation budgétaire – séance du 5 mars 2021

Contexte

Bilan

Épargne et dette

Perspectives 2021

Fonctionnement

Investissement



Les reports

	DÉPENSES	RECETTES
Administration logiciel	197,00 €	
Maison de la formation espace coworking	12 220,00 €	13 426,00 €
Logements collectifs lave-linge et sèche-linge	1 079,00 €	
Route de la déchetterie	16 691,00 €	
Participation sentier ONF Puéchagut	4 843,00 €	
Urbanisme	31 506,00 €	31 506,00 €
Toiture hôtel des finances	134 964,00 €	
RLESI (sentiers)		59 811,00 €
Maison de la petite enfance		3 200,00 €
Aménagements belvédères de Blandas		12 000,00 €
TOTAL	201 500,00 €	119 943,00 €
		-81 557,00 €